



Procès verbal

Commission des Règlements Restreinte

Réunion du : 29 octobre 2022
A : ELECTRONIQUE
Présidence : M. CORROYER.
Présents : MM. JOURNOT.VIENOT

. LITIGES.

LITIGE N° 27 HERIMONCOURT / VALENTIGNEY SOUS ROCHES. DEPARTEMENTAL 1 DU 16/10/22

Dossier transmis par la commission de contrôle des feuilles de match
Joueur sous le coup d'une suspension.

PV INTERNE

**Le Président,
Th. CORROYER**

**Le Secrétaire,
R. JOURNOT**

RAPPEL : Les décisions de la Commission des règlements sont susceptibles d'appel dans les formes et conditions prévues aux articles 188, 189, 190 et 3.4 de l'Annexe 2 des Règlements Généraux de la F.F.F.